



Quelles pratiques d'accompagnement sont possibles pour des femmes migrantes confrontées aux violences et à la précarité ?

Rencontre-débat avec Nabila HAMDAOUI, discutée avec Ilham IGUELD

L'OVFF 34 s'est associé à l'institut social et coopératif de recherche appliqué (ISCRA) Méditerranée, à l'Université Paul Valéry Montpellier et le laboratoire Corhis (axe 3) pour présenter les travaux de Nabila Hamdaoui. Cette conférence organisée le 15 avril 2026, dans le cadre du séminaire Nouveaux rapports sociaux du Master Intervention et Développement Social, a donné lieu à un riche échange sur les violences faites aux femmes migrantes, en interaction avec les travaux d'Ilham Igueld accessibles sur le site internet de l'observatoire.

Nabila Hamdaoui est chercheuse en science de l'éducation. Elle a réalisé une **thèse sur le traitement par l'action publique des femmes migrantes victimes de violences de genre**. Elle présente son ancrage biographique et social pour illustrer son intérêt pour le sujet d'étude : son histoire est liée à l'immigration du travail, notamment féminine. Par ailleurs, elle est assistante sociale de formation puis est devenue enseignante. Elle inscrit donc son travail dans une perspective d'autonomisation et d'émancipation des personnes. **Sa recherche vise à formaliser des outils de compréhension des politiques publiques pour mieux orienter et prendre en charge les personnes accueillies et saisir les zones d'invisibilisation de l'action publique dans la prise en charge des femmes.**

Contexte

Les luttes féministes et notamment le mouvement #MeToo ont donné un nouvel élan aux politiques publiques de lutte contre les violences faites aux femmes. Des études statistiques et qualitatives ont permis ces dernières années de mesurer le phénomène des violences et de comprendre les effets sur la vie quotidienne des femmes. Cependant, **certains vécus de femmes minorisées ont pu être occultés** (« minorisées » entendu au sein de situation minoritaire dans le rapport à l'action publique). Leur vécu est pourtant spécifique du fait de leur position sociale ou statut social et administratif. Il est donc nécessaire, lorsqu'on s'intéresse aux violences basées sur le genre, d'articuler la réflexion avec les autres rapports sociaux tels que la classe ou la race (entendue au sens de catégorie sociologique d'analyse).

Les travaux sur les violences subies par les femmes migrantes en France manquent, car ils se focalisent sur certains types de violences (l'excision, les violences commises en quartiers populaires, etc.), conduisant à une forme de culturalisation et de territorialisation des violences faites aux femmes.

L'intersectionnalité (Kimberlé Crenhaw) revêt dès lors un intérêt comme outil stratégique important pour accompagner les politiques publiques et comprendre les enjeux touchant certains groupes spécifiques. Or la dimension intersectionnelle est peu prise en compte dans l'élaboration des politiques publiques de lutte contre les violences faites aux femmes en France.

I.S.C.R.A. - méditerranée
Institut Social et Coopératif de Recherche Appliquée

Univers-Cité des Savoirs Impliqués dans le cadre de son cycle sur l'intersectionnalité

Mercredi 15 avril 2026 à 18H30
Salle des Colloques 2
Site Saint-Charles
(Arrêt Tram ligne 1 et 5 : Place Albert 1^{er})

Entrée libre

Rencontre-débat avec Nabila HAMDAOUI
Discutée avec **Ilham IGUELD**

Quelles pratiques d'accompagnement sont possibles pour des femmes migrantes confrontées aux violences et à la précarité ?

Si la lutte contre les violences faites aux femmes s'est progressivement imposée comme un problème public central à partir des années 2000, elle repose aussi sur le pari d'une lecture universelle et consensuelle de la *cause des femmes* (Lacombre, 2015). Cette approche, en consacrant une lecture homogénéisante des violences, contribue à invisibiliser des expériences spécifiques. Ainsi, malgré une mise à l'agenda public déjà tardive, la situation des femmes migrantes demeure largement impensée dans le déploiement des politiques publiques en France. Inscrites dans des contextes de violences particulières, elles se trouvent confrontées aux ambivalences de l'action publique, prises entre des discours de protection et des logiques de gestion migratoire restrictive, notamment en matière de santé et de droit au séjour. Souvent appréhendées comme soumises, dépendantes de l'assistance, renvoyées à des « ailleurs culturels », les femmes migrantes sont faiblement prises en compte par les politiques publiques au niveau de leurs besoins matériels d'existence et occultées en tant qu'actrices (Moujoud, 2008). Dès lors, plusieurs questions se posent : Quels freins rencontrent les femmes migrantes pour l'accès aux droits et dispositifs de protection ? Quelle place est accordée aux expériences d'inégalités vécues ? Quelles normes d'action publique sont produites ? Quelles représentations des violences vécues par des femmes en situation minoritaire (Guillaumin, 2002 [1972]) sont véhiculées ? A partir des résultats de travaux de recherche, nous verrons que l'analyse d'interventions sanitaires et sociales menées en territoire sensible met en lumière les effets des pratiques d'accompagnement sur les expériences institutionnelles des femmes migrantes, révélant à la fois des processus de reconstruction, des obstacles structurels aux parcours de sortie des violences et la production de normes d'action publique. Construits sur une méthodologie valorisant les récits de vie et l'expertise professionnelle, les données empiriques montrent comment se construit la figure de la « bonne victime étrangère » à protéger, tout en soulignant l'émergence de pratiques féministes compensatrices favorisant des dynamiques de résistance et de mise en visibilité du problème, en prenant appui sur des matériaux diversifiés (récits de pratiques, entretiens biographiques, intervention sociale participative de recherche).

Nabila HAMDAOUI est doctorante-chercheuse en Sciences de l'Éducation (Université Paris Est). Sa thèse s'intitule « Le traitement public des violences de genre en contexte migratoire. Des relations femmes migrantes et professionnelles engagées au sein d'un espace d'intervention publique et social : rapports asymétriques, alliances stratégiques, pratiques émancipatrices ».

Ilham IGUELD, est cheffe de service dans un centre d'hébergement d'urgence à destination des femmes victimes de violences et titulaire du Master 2 Intermédiation et Développement Social (Université Paul Valéry – Montpellier 3). Son mémoire en master porte sur les angles morts des politiques publiques à l'égard des femmes étrangères victimes de violences conjugales.

La rencontre sera animée par **Olivier NOËL**, sociologue, ISCRA-CORHIS.

Organisée en partenariat avec :

www.iscra.org

MASTER IDS
intervention & développement social
MASTÉRIE INTERMÉDIATION & DÉVELOPPEMENT SOCIAL

(corhis)
Centre d'orientation, Recherche, Formation, Intermédiation Sociale - 34 100
Institut des Sciences Humaines et Sociales - Université Paul Valéry - Montpellier 3

**Observatoire
des violences faites
aux femmes **Hérault****

Table de livres mise à disposition par la librairie

LA CAVALE

Nabila Hamdaoui affirme donc ancrer son travail :

- Dans une approche intersectionnelle,
- Dans une approche des rapports sociaux de genre, de race et de classe : il s'agit de saisir le cadre de rapports sociaux dans lequel émergent les violences faites aux femmes,
- Dans le continuum des violences faites aux femmes (Liz Kelly) : il y a une continuité entre les différentes sphères dans lesquelles s'exprime la violence.

Le cumul de ces approches permet de mieux comprendre le multi-dimensionnement des violences faites aux femmes. La recherche de Nabila Hamdaoui se base sur un terrain réalisé dans une structure médico-sociale de Seine-Saint-Denis accueillant des femmes victimes de violences dans une approche centrée sur la santé et le bien-être.

Elle a réalisé des entretiens en s'appuyant sur les méthodes suivantes :

- Intervention sociale participante : appui sur les outils de l'intervention sociale pour l'écoute, l'accueil, l'accompagnement,
- Une focale sur l'expérience biographique des femmes migrantes à partir de leurs expériences biographiques racontées.

Les enseignements tirés de l'enquête

L'approche de la structure d'accompagnement dans laquelle Nabila Hamdaoui a fait son enquête a donc une approche centrée sur le soin et le sanitaire. Reprenant la notion de « sanitarisation de l'action publique » (Didier Fassin), c'est à dire son inscription dans le répertoire sanitaire et dans la notion de « bien-être » pour qualifier les rapports sociaux, elle en démontre plusieurs effets :

- ce parti pris a des **conséquences sur les pratiques d'accompagnement social et contribue ainsi à la production de normes de genre**. L'accès aux droits n'est ainsi pas central dans l'accompagnement proposé. Les principales demandes de ces femmes relevaient de l'hébergement, de l'indépendance économique et de l'accompagnement physique dans les démarches administratives. Or, les accompagnements proposés au sein de la structure étaient focalisés sur le corps (ateliers de bien-être, coaching, théâtre, d'expression corporelle, etc).
- cela met l'accent sur les espaces privées de déploiement des violences : on enferme les violences faites aux femmes dans le cadre de la sphère privée en occultant les violences faites aux femmes dans les autres espaces (le travail, l'espace public, etc.). Cela contribue à une **individualisation et une psychologisation des violences faites aux femmes**, au détriment d'une lecture sociologique.
- cela implique l'imposition d'une norme d'émancipation féminine occidentale, qui ne prend pas en compte les réalisations et aspirations des femmes migrantes accueillies (ex : les femmes accompagnées disposaient de nombreux supports : diplômes, accomplissement familial, expérience de cheffe d'entreprises, etc). **L'inclusion sanitaire se fait au détriment de l'inclusion politique**. On observe un manque d'outils d'accès aux droits sociaux pour sortir effectivement des violences.

Face à ces constats, des professionnelles bénévoles de la structure d'accueil ont mis en place des **pratiques d'accompagnement prenant en compte les spécificités des parcours des femmes accueillies**, notamment l'inégalité de traitement des femmes migrantes victimes de violences dans l'accès aux droits. Cela a consisté notamment en **la mise en place d'accompagnements vers tous les dispositifs permettant d'accéder aux droits sociaux, à un statut juridique, administratifs, etc**. Par exemple, des permanences juridiques bénévoles pour accompagner les femmes notamment sur les questions de droit au séjour ont été déployées.

Conclusions et échanges

Nabila Hamdaoui conclut de son enquête que l'approche sanitaire ne répond pas à l'entièreté des besoins des femmes migrantes victimes de violences. Cela pose la question à la fois des moyens dévolus aux politiques publiques de lutte contre les violences faites aux femmes mais aussi de la prise en compte de ces violences dans les politiques migratoires.